TERRES ET SEIGNEURS







EN DONZIAIS

CHÂTELLENIE DE CHÂTEAUNEUF

NANNAY ET PERNAY

(NANNAY)



Nannay a été, au moins en partie, un fief des Lamoignon au XIVème siècle, et serait revenu par alliance aux Pernay, au début du XVème, unissant ainsi semble-til deux terres voisines.

Mais cette terre a aussi appartenu, peut-être en partie, à la Couronne à partir de 1332. Le roi en fit don Jean de Luxembourg, roi de Bohème en 1335 (ou avant 1349), puis à Jean II de La Personne, avant 1364, qui la céda ensuite à Bureau de La Rivière en 1377 (voir généalogie de La Rivière).

Son fils Charles, fut comte de Dammartin par son alliance, et les terres nivernaises restèrent peut-être associées à ce titre, revenant alors aux Nanteuil, dont Marguerite, qui épousa Antoine de Chabannes.

Quoiqu'il en soit, Jean de Chabannes, comte de Dammartin, fils d'Antoine, titulaire de nombreux fiefs en Nivernais, dont Arthel et Nannay, en fit don à Lancelot de Pernay (cf. infra) en 1494.

Pernay était un fief tout proche, qui a donné son nom à une famille qu'on suit jusqu'au XVIIème siècle en Donziais (cf. not. les notices Le Magny et Port-Aubry).

Située sur une position dominante au bord de la grande route, une petite gentilhommière a succédé au « *chastel* » ancien évoqué dans les actes, dont des traces subsisteraient.

La première mention du nom remonte à 1330, mais la succession dans ce fief n'est pas vraiment établie.

On ne sait comment ensuite les fiefs de Nannay et Pernay passèrent aux sires de Tespes, qui paraissent originaire du Berry.

Les Tridon, magistrats originaires du Morvan, les détinrent au XVIIIème siècle à la suite de successions et de remariages.

Malvoisine est petit fief associé, devenu une simple métairie, abandonnée. Le nom fait-il allusion à la mauvaise réputation des habitants ou à un marais aux émanations fétides ? La première mention connue remonte à 1358, lorsque le domaine est pris par le chef de guerre anglais Robert Knowles. Avant la Révolution, Malvoisine appartint aux Chartreux de Bellary à qui le domaine avait dû être cédé ou légué.

1/ Guillaume LAMOIGNON (+1288)

Sgr de Chasnay, Pomay (par all.) et Nannay (en Pie?)



En Donziais : « échiquetté d'argent et de sable »

X **Agnès,** dame de Pomay (par acquisitions en 1288 sur Hugues d'Angeron et sa femme Alix, aussi dame de Pomay ¹)

2/ Pierre LAMOIGNON

Sgr de Pomay, Chasnay et Nannay

X 1292 Isabelle...

3/ Charles LAMOIGNON

Sgr de Pomay² et de Sancy (par all.), présent à Bouvines (voir généalogie Lamoignon)

¹ Pomay (ou Pommay, aujourd'hui « Les Pommais ») est un fief de la paroisse de Magny-Cours ; la confirmation est donnée par Octave de Villenaut (frère d'Adolphe) dans un article intitulé "Un sceau de Jehannette de Pomay"..pp. 403-412 paru dans le "Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts" de 1887.

Moreri, La Chesnaye : « Il meurt avant le vendredi 9 avril, après les octaves de Pâques 1288, jour auquel **madame Agnès**, veuve du dit Guillaume de Lamoignon, chevalier, ainsi qualifié dans le contrat, acquit de Hugues d'Augeron, chevalier, seigneur des Granges – Dict. de Lainé : conseiller au Parlement de Paris en 1314, chambellan, maître de la Chambre des Comptes sous Louis X - et de madame Alix sa femme, la maison-forte de Pomay en Nivernois, mouvante de Louis de Flandres, comte de Nevers. »

² Aveux à Louis II de Flandres, comte de Nevers, pour Pomay le 8 avril 1323, en 1327 et le 13 novembre 1335 pour les 3/5ème de la haute et basse justice à la justice du Champ de Sancy, tenus de sa première femme. Il sert le roi Philippe VI à l'ost de Bouvines avec un chevalier et huit écuyers, du 22 juin au 27 septembre

X1 1323 **Jeanne d'ANLEZY**, dame de Sancy (Saint-Franchy) et Grandchamp (Rouy) (fille de Guillaume et Agnès de Tracy)



D'où not.:

- Plamon, sgr de Pomay, d'où Pierre, puis Jean, sp
- Michel, qui suit

X2 Agnès de SAISY, d'où Perrin, sp

4/ Michel LAMOIGNON (...-v. 1350) 3

Sgr de Vielmanay et Nannay



En Donziais : « échiqueté d'argent et de sable, au franc quartier d'hermine » (venu des Anlezy)

XN.

5/ Guillaume LAMOIGNON (...-1388)

Sgr d'Arthel et Nannay

X 1368 **Jeanne de TROUSSEBOIS** (fille de Odenet, sgr de Laleuf et Jeanne de Parigny)

1340, selon les comptes de Jean du Cange, Trésorier des Guerres. Teste le 4 juin 1345.

³ Il brise ses armes d'un franc quartier d'hermine tiré des armes maternelles d'Anlezy. Cité dans les actes du 6 janvier 1331, 26 mars 1349 et 19 janvier 1350. Aveux pour la terre d'Huban (Champlemy au Val-de-Bargis) à Raoul Ier de Brienne, comte d'Eu et Jeanne de Mello, sa femme le 4 décembre 1338. Aveux à Jeanne de Mello en 1345 et 1349 et à Jeanne de Brienne, comtesse d'Eu, duchesse d'Athènes, veuve de Gautier, Connétable, en 1357.

D'où:

- Pierre, sgr de Vielmanay, Laleuf et Arthel, d'où post.
- Jeanne X Guillaume Bastard
- Renaud, sgr de Nannay, Chasnay, puis Montifault et Champdevis, sp
- Philippe, qui suit

6/ Philippe LAMOIGNON

Dame d'Arthel en Pie

X 1406 Jean de PERNAY⁴, cf. infra

Parallèlement (pour une autre partie du fief?)

1/ 1332: Couronne de France

2/ 1335 : Jean de Luxembourg

3/ Couronne

4/ 1364 : Jean II de la Personne

5/ 1377 : Bureau de La Rivière

6/ 1450: Jean de Chabannes

7/ 1464: Lancelot de Pernay (cf. infra)

_

⁴ Aveu le 30 juin 1406 à Philippe, duc de Bourgogne, comte de Nevers pour le fief d'Arthel, tenu du chef de sa femme. Sgr de Port-Aubry et Arthel en partie (par alliance), reçoit des legs près de Donzy en 1388, fait hommage pour Arthel en 1406

Seigneurs de Pernay

Les sires de Pernay, originaires du Val de Bargis, aux confins de l'ancien Donziais et du Nivernais, furent également seigneurs de Port-Aubry (Cosne) (voir cette notice), Chasnay, Nannay, et Arthel en pie par alliance avec une Lamoignon.

Venus à Cosne au début du XVème siècle, sans doute par alliance, ils sont venus ensuite à Suilly, et en ont été les seigneurs jusqu'au début du XVIIIème, et sont sans doute les constructeurs du manoir du Magny (voir cette notice).



En Nivernais: « d'argent à trois tours de sable »

1/Miles de PERNAY

2/ Jean de PERNAY

Eyr, Sgr de Charmey (Cosne) et de Port-Aubry; y baille en 1384, capitaine de Cosne, mort av. 1393 puisque sa veuve, Jeanne de la Porte, fait hommage à cette date pour Port-Aubry, pour leurs enfants mineurs;

X (avant 1393) Jeanne de LA PORTE

3/ Jean de PERNAY

Sgr de Pernay et de Port-Aubry

X 1406 Philippe de LAMOIGNON, dame d'Arthel et Nannay en Pie, cf. supra

4/ Miles de PERNAY

Sgr de Chasnay, Pernay, Port-Aubry, Arthel en Pie, héritier de Renaud de Lamoignon⁵

X **Agnès de NEUVY** (fille de Gibaud, sgr de la Tour-de-Vesvres, et de Perrenelle de Thoury)

⁵ Eyr, Sgr de Chasnay, de Pernay, dont hommage en 1448, Port-Aubry, Arthel, hérita de son oncle R. de Lamoignon, sgr de Chasnay, fait hommage de ses 4 fiefs en 1464.

5/ Lancelot de PERNAY (1491)

Sgr de Pernay, Nannay et Arthel en Pie (vendus ou donnés par Jean de Chabannes en 1494)

XN.

D'où:

- Jeanne X Charles du Merlier, sgr de Montigny-sur-Canne
- Pierre, qui suit

6/ Pierre de PERNAY

Sgr de Pernay et de Nannay (Hom en 1553)

XN.

7/ Antoine de PERNAY (+ av. 1579) 6

X 1561 Françoise « Bâtarde de CLEVES », légitimée en 1573, dame de la Brosse (fille de François de Clèves, Abbé du Tréport), sp (voir notice la Brosse)

(X1 Helloin de LAMOIGNON, sp

X3 Jean de BELLESTAT, sp)

Antoine de Pernay, eyr, Sgr de Pernay, Nannay et la Bretauche, guidon d'une Cie, mort av. 1579 ; ép. en 1561 Françoise de Fontaines (de Clèves) (fille naturelle de François de Clèves, abbé du Tréport - lui-même fils d'Engilbert, Cte de Nevers et de Charlotte de Bourbon - et d'Antoinette du Bouchet) (son frère Louis de Clèves, fils du même François, fut évêque de Bethléem et Prieur de la Charité), dont : Edme et Louis, Sgr de La Bertauche, dont postérité en Berry. Marolles, p. 553 : 1561, 6 janvier, au château de Nevers, contrat de mariage d'Antoine de Pernay, de l'autorité de René de Pernay, eyr, Sgr de la Bertauche, d'une part ; et damoiselle Françoise de Fontaines [NDLR: de Clèves] veuve de noble h. Alain Lamoignon, sgr de Rivières, demeurant avec la Ctesse d'Eu, d'autre part ; en contemplation du mariage mond. Seigneur donne à lad. future épouse la terre et seigneurie de La Brosse pour la somme de 4000 L.....

Marolles p. 78: 1531-1540: Hom...par Pierre de Pernay, eyr, Sgr de Nannay, pour Nannay

Marolles p. 282: 1579: Contrat de vente de la terre de La Brosse-les-Donzy par Françoise de Clèves, veuve de noble h. Antoine de Pernay, dame d'honneur de la duchesse de Nevers, et dame de Gicourt et Boulincourt en Beauvaisis.

⁶ Soultrait dans son Epigraphie héraldique du département de la Nièvre (in Revue nobiliaire, 1875, page 193 et suivantes) traite de la famille des Pernay (page 204-205), seigneurs de Suilly et de Nonnay, qui étaient officiers de la maison des comtes de Nevers dès la fin du XVème siècle, et qui s'allièrent notamment aux Clèves (branche bâtarde).



Antoine de Pernay n'ayant pas eu d'enfants, on perd ici la trace de la possession de Pernay et Nannay, qu'on retrouve quelques années plus tard dans la famille, mal connue, des sires de Tespes, sans doute originaires du Berry (St-Julien), dont une autre branche détient Varigny à Achun, jusqu'en 1694.

Famille de Tespes



En Berry et Nivernais: « d'or, à trois fasces de gueules, la deuxième brisée au milieu, et une fleur de lys de même en cette place.

(Source : Soultrait)

0/ Guillaume de TESPES 7(fils de Jean, sgr de Saint-Julien)

Maintenu dans sa noblesse en 1596 8 , sans doute protestant...

D'où:

- Joachim, qui suit
- Valentine X Claude de Mullot (voir notice « le Colombier »)

1/ Joachim de TESPES (+ avt. 1664)

Sgr de Pernay et Nannay, convoqué à l'arrière-ban de Nivernais en 1635 9

⁷ **Bulletin de la SNLSA, 1896**, p. 497 : 1583, **Gds Jours de Troyes** : « Information par le Bailli de Varzy, sur requête d'Etienne Massin et du Procureur d'office, contre Guillaume de Tespes, poursuivi pour évasion... »

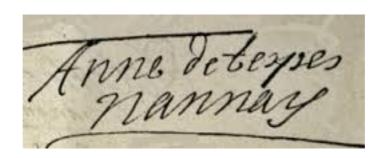
⁸ Toulgoët-Treanna : **"Les recherches de noblesse en Berry"** paru dans les "Mémoires de la Société des antiquaires du Centre" (1900, page 113)

D'où:

- Annet, qui suit
- François, sgr de Pernay X Françoise Deloyau, d'où Nicolas X Catherine du Troussay, sp
- Charles, qui suivra

2/ Annet de TESPES (v. 1622-1691 à Pernay) 10

Eyr, sgr de Pernay et Nannay, y demeurant ; a laissé de nombreuses traces dans des actes...



 10 AD Nièvre, série B, présidial de Saint-Pierre-le-Moutier : « 1667, 26 janvier, messire HL de Morogues....contre Anne de Tespes, eyr, sgr de Pernay et Nannay, donataire de Joachim de Tespes, eyr, son père ».

Cahiers du Val-de-Bargis: Anne de Tespes (vers 1622 / 1691), écuyer, est le seigneur de Nannay, Pernay et Malvoisine (1663). Il habite le *chastel* de Pernay et vit sur place. On retrouve sa signature dans de nombreux actes. Il décède à Nannay le 20 février 1691 à l'âge de 69 ans. Sa veuve, Geneviève Courtin, se remarie avec Claude Doreau, qui devient le nouveau seigneur des lieux. *François et Charles de Tespes*: Frères du seigneur de Nannay; Charles est le seigneur de Varigny, minuscule fief situé à Achun (Nièvre).

« Ce jour d'huy premier jour de decembre mil six cent soixante et trois avant midy pardevant le nottaire royal soulz[sig]né en la p[rése]nce des tesmoings cy apres nommés compte a esté faict entre **Anne de Tespes**, escuyer, seig[neu]r de Pernay, Nannay et Malvoisine, **dem[euran]t aud[it] Pernay**, d'une part et Edme Bertheau et Jean Poupon manoeuvres dem[euran]ts en la parroisse de Chastelneuf au val de Bargis, cy devant mestayers du domaine dud[it] Pernay d'aultre part.....

1664: partage de bestiaux entre le seigneur de Parnay et Nannay (+ ses frères) et ses métayers : « ... Anne de Tespes (2) escuyer seig[neu]r dud[it] Pernay et Nannay... lequel sieur de Nannay a fait responce que François et Charles de Tespes (3) escuyers ses freres ont mesme interest que luy auxd[its] bestiaux... »

⁹ Bulletin de la Société des Antiquaires du Centre (1900)

X 1680 **Geneviève COURTIN**¹¹ (peut-être sœur ou nièce de Marie Courtin (1640-1671), femme d'Antoine Moreau d'Esclainvilliers (v. 1635-...)...)

(X2 Claude DOREAU), cf. infra en 3 bis

2bis/ Charles de TESPES (+ avt. 1682)

Eyr, sgr de Pernay après son frère Annet ; sa femme et son fils maintenus nobles en 1702 (Arrêt de 1672)

X v. 1660 **Marie ANCELOT**, de Venouse (près Pontigny)

D'où:

- Laurent, qui suit
- Lancelot, sa
- Marie X 1700 Charles de La Villette (fille de Georges et Anne de la Coudre, elle-même fille de Jacques et Elizabeth de la Roche-Loudun)

3/ Laurent de TESPES (1661 à Venouse - 1745, Montigny-la-Resle)12

Sgr de Pernay

X1 1693 à Percey, Yonne, **Catherine de LESPINASSE** (1661-1703) (fille de François (1603-1682), eyr, issu des sires de Lespinasse-Langeac ; et de Charlotte de Thierry, elle-même fille de Claude)



D'où:

- Catherine Cécile X 1720 à Venouse Louis ou Pierre Nicolas Jeanneau de Jardelay
- Louis, qui suit

¹¹ Factum pour **Antoine Moreau** (NDLR: « d'Esclainvillers »), ci-devant secrétaire du roi, tuteur de Pierre Moreau, son fils et de défunte **dame Marie Courtin**, François Moreau, auditeur des comptes, Joseph de Cornibeuf,... sieur de la Noue,... et dame Marie Moreau, sa femme, damoiselle Geneviève Moreau, fille majeure, et **René des Moulins**,... et dame **Marie Moreau**, sa femme, lesdits Moreau enfants dudit sieur Antoine Moreau et de ladite dame Marie Courtin,... contre **Anne de Tespes,... sieur de Nannay, et dame Geneviève Courtin**, sa femme, François de Chantome et dame Marie-Madeleine Courtin, sa femme, appelants de la sentence rendue aux Requêtes du Palais, le 16 février 1685

¹² L. d'Izarny-Gargas, J-J Lartigue, J. de Vaulchier :"Nouveau nobiliaire de France" (t. 3, p. 545) « Marie Arcelot, veuve de Charles (de Tespes), Sr de Pernay, et leur fils Laurent (de Tespes), Sr de Pernay, demeurant à Venousse maintenus (noble) le 2 fevrier 1702, sur arrêt du Conseil rendu le 16 novembre 1672, sue titres de 1519 (Saint Florentin, f° 191 v°) (Etat des jugements de noblesse dans la Généralité de Paris, Bibliothèque historique de Paris, Mss 1222). »

X2 Marie Françoise GENIN (+1737 à Venouse)

D'où Pierre Laurent, mort jeune

X3 Marie FREMAIN (+1738)

X4 Françoise DROUIN (1708-1753)

4/Louis de TESPES (1700-ap. 1743)

Eyr, demeurant à Venouse en 1743 13

X 1721 à Merry-sur-Yonne **Renée Gabrielle de COCKBORNE (v. 1700)** ¹⁴ (fille de Bernard (v. 1675), sgr de la Rippe (à Merry-sur-Yonne, cté d'Auxerre), Magny (id.) et le Pavillon ; X 1697 Renée Gabrielle d'Assigny, elle-même fille de Lazare, sgr du Chesnoy, Coulangeron, et d'Anne de Mauny)



¹³ Bulletin de la Société Archéologique de Sens, 1867: 1743. Mariage de messire Henri de Beaulieu, seigneur de Lagesse, et de dame Marie Vautier, veuve de messire Edme Damoiseau, chevalier, seigneur de Villeneuve-sur-Buchin; présents: MM. Edme de Mosny, écuyer. demeurant à Chaource, Louis de Tespes, écuyer, demeurant à Venouse, Edme André, prévôt de Buchin, demeurant à Ligny.

¹⁴AD 89", serie E sup., p. 67: « Mariage d'entre Louis de Tespe, escuyer, fils de messire Laurent de Tespe, aussy escuyer et de défunte dame Catherine de l'Espinasse, ses père et mère, de la paroisse de Venousse, et demoiselle Renée-Gabrielle de Cocqueborne, fille de feu messire Bernard de Cocqueborne, vivant seigneur de La Rippe et du Pavillon, de Magny en partie, et de dame Renée-Gabrielle d'Assigny ses père et mère, de cette paroisse, en présence dudit Laurent de Tespe, père du marié, de Charles La Villette, seigneur de Molesme et de Fontenu, son oncle; de messire Edme de Fontenu, seigneur de Jussy, beau-père de la mariée; dame Renée-Gabrielle d'Assigny, sa mère ; Charles-Dominique de Cocqueborne, son frère ; demoiselle Hiacynte de Cocqueborne, sa sœur ; messire Léon-François d'Assigny, seigneur de Saully, de Ouaine en partie et de Colangeron ; messire Gilbert de Corvol, seigneur de Vil-Moron, ses oncles et de quelques autres parents et amys, et encore de messire Charles de Longueville, seigneur de Crain. »

2ter/ Geneviève COURTIN¹⁵

X2 **Claude DOREAU de SOLAY,** mousquetaire du Roi, chvr de St-Louis (fils de Jacques, sgr de Chevannes à Montaron, Gendarme de la Cie du Roy, lui-même fils de Jacques et Françoise Garnier; X Marie Gascoing – ou Eleonore Doit, elle-même fille de Jean et Françoise de Viry), sp

2quat/ Françoise DOREAU (1649-1684), sœur de Claude

X 1676 **Charles Joseph TRIDON (1653 Château-Chinon-...)**, sgr de Vermenoux (Château-Chinon) (fils de Claude X 1643 à Château-Chinon, à Madeleine Guillaume)



En Nivernais (Morvan) :"D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, celle de la pointe soutenue d'un croissant du second émail."

4ter/ Jean TRIDON de VERMENOUX

Sgr de Nannay, Pernay...(1681- avt 1739)

X 1 1713 à Sémelay **Jeanne Elizabeth du RUEL** (fille de Charles-Henri du Ruel, sgr du Plessis et de Montécot à Sémelay par all., gouverneur de Clamecy ; et Anne Marie de Paris)

D'où : Marie Honorée, qui suivra

X2 1724 à Nannay, **Claude de LA VIGNE** (fille de Pierre, sgr de Bulcy et Jeanne d'Orbessan). 16

¹⁵ 1680 : Factum pour dame Geneviève Courtin, épouse autorisée au refus du sieur Doreau de Solay, son mary en secondes nopces, et auparavant veuve du deffunt sieur [de Tespe] de Nannay, intimée, contre Charles de la Loire,... sieur du Sailly, et dame Gilberte de Chaverot, son épouse, et consors, apelans ...

^{16 «} L'an mil sept cent quarente sept le vingt huit du mois de may apres midy et pardevant le notaire au duché de Nivernois residant en la paroisse de Chateauneuf au val de Bargis fut present en sa personnele sieur Jean Pierre Tridon, ecuyer lieutenant au regiment de la Sarre d'infanterye de present audit Chateauneuf fils et heritier en partye des deffunts sieur Jean Tridon et dam[oisel]le Claude de La Vigne de Bulcy ses pere et mere ; lequel de son gré et volonté sans force ni contrainte a reconneu et confessé avoir baillé et delaissé à titre de bail à ferme et prix d'argent pour le temps terme et espace de neuf annez continuelles et consecutives qui commansera au premier juin prochain et pour finir à pareil

D'où : Jean-Pierre Nicolas, qui suit



Manoir de Bulcy

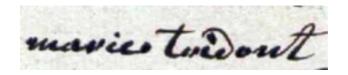
5ter/ Jean-Pierre Nicolas TRIDON (1723-1758)

Sgr de Pernay et Nannay

X Anne Françoise ROSSIGNOL (fille de Jacques et Marie Triboudet), sp

5 quat/ Marie-Honorée TRIDON

Dame de Nannay et Pernay à la suite de son demi-frère



X1 François PERREAU, sp

X2 1739 à Nannay, **Nicolas BORGET** (fils de François et Catherine Lesné) d'où post. Cambon à Chailloy **(voir cette notice)**

X3 1760 ¹⁷**Pierre DIAMY**, bourgeois, demeurant à Pernay, sgr de Pernay, Nannay, Malvoisine et Fontenailles, par all. (fils de Pierre, maréchal au Fourneau de Guichy – voir cette notice -, originaire d'Angers et Marie Lecomte), sp connue

jourapres led[it] temps finy et acomply à Nicollas et Claude Cendre pere et fils communs personniers » (Source Cahiers du Val de Bargis)

¹⁷ Après la publication des bans du futur mariage entre Sr Pierre Diamy Fils majeur de deffunt Pierre Diamy vivant marechal demeurant dans la paroisse de la Trinité a Angers et de daina-- lecompte laquelle a consenti a la celebration du mariage du dit pierre Diamy son fils...... d'une part et Honorée Marie Tridon veuve en seconde noce de Nicolas Borget dame de Pernay et de Nannay pour elle d'autre part......la bénédiction nuptiale le sept du dit mois de mil sept cent soixante en présence de Guillaume Germain, Mercier, dmelle Madeleine Tridon, dm Magdeleine Tridon; Signé: Marie Tridon, Sermault, madelain Tridon, Me tridon

Sources : M.Diamy P	ierre - Tridon Ma	arie 7-2-1760 Na	annau.JPG - Mai	rie - Nannau -	